

## EN BREF

Une collectivité compétente pour chaque degré d'enseignement



ÉCOLE

Mairie



COLLÈGE

Département



LYCÉE

Région



L'Etat est responsable des enseignements et de la pédagogie

**87**  
**COLLÈGES**

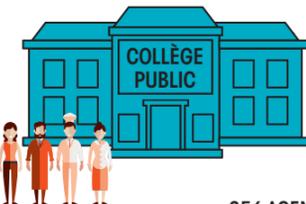
- 42 PUBLICS
- 45 PRIVÉS dont 1 Diwan

**36 700**  
**COLLÉGIENS**

- 17 500 en établissements publics
- 19 200 en établissements privés

## NOS COMPÉTENCES...

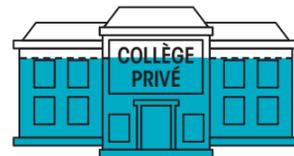
Le Département est propriétaire des **COLLÈGES PUBLICS** et responsable de leur construction, rénovation, modernisation, réparation



**356 AGENTS**

départementaux assurent l'accueil, l'entretien général, la restauration et l'hébergement

Par souci d'équité, le Département participe aux travaux dans les **COLLÈGES PRIVÉS** (subventions d'investissement, garanties d'emprunt...)\*



\* loi Falloux



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL contribue financièrement au fonctionnement et à l'équipement des **COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS** (mobilier, électricité, accès aux équipements sportifs...)



MATÉRIEL MOBILIER



CHARGES FONCTIONNEMENT



ACCÈS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

## LES + DU 56



**ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE**

**FINANCER** le matériel informatique et le raccordement haut débit  
**PRÊTER** aux établissements du matériel innovant via la "TICOTHÈQUE" (lunettes et imprimante 3D, drones, tablettes...)



**COUPS DE POUCE**

**AIDER** les jeunes à concrétiser leur projets : aide BAFA (17 à moins de 26 ans), subventions d'études, aides aux séjours à l'étranger Campus et Collège Trotter 56, aide aux transports des internes...



**REMUE MÉNINGES**

**SOUTENIR** plus de 700 projets éducatifs des équipes pédagogiques (déplacement vers des sites culturels, activités...)



**REST'O COLLÈGE 56**

**ALLÉGER** la facture de cantine et d'internat des familles (sous conditions de ressources). Dispositif revalorisé en septembre 2022.



**PROJETS PÉDAGOGIQUES**

**PROPOSER** des projets pédagogiques en lien avec les acteurs du territoire sur les thèmes du développement durable, la citoyenneté, le patrimoine, la culture, le monde économique...



**SPORT SCOLAIRE**

**ACCOMPAGNER** une cinquantaine de sections sportives (basket, voile, athlétisme, foot...) dans les établissements publics et privés mais aussi l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL



**TRANSPORT ADAPTÉ**

**TRANSPORTER** les élèves handicapés chaque jour (environ 500 élèves)



DOSSIER PRESSE

# RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

Visite des collèges  
**TREFAVEN à LORIENT**  
et **SAINT-JEAN LASALLE à GUIDEL**

CONTACT PRESSE  
DAVY DANO  
Tél. 02 97 54 80 02  
06 88 80 46 98  
davy.dano@morbihan.fr

# RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Construction, rénovation et accessibilité des bâtiments, restauration scolaire, équipements numériques, actions pédagogiques... chaque année, le Département réaffirme la place des collèges au cœur de ses engagements et investit pour donner aux élèves et aux équipes éducatives tous les moyens de la réussite.

## LES COLLÉGIENS AU COEUR DE L'ACTION DU DEPARTEMENT

Depuis les lois de décentralisation de 1981-82 puis l'acte II de 2003-04, le Conseil départemental assume la responsabilité des 42 collèges publics que compte le Morbihan.

Cela va de leur construction ou extension aux grosses réparations et restructuration, parfois même à leur reconstruction.

C'est aussi le département qui assure leur fonctionnement, leurs équipements courants ainsi que l'accès aux infrastructures sportives.

Enfin, il finance des besoins particuliers comme l'internat, les classes SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et ULIS (Unité pour l'Inclusion Scolaire).

**En 2022, le Morbihan consacre ainsi 66 M€ aux collèges : 31 M€ en investissement et 35 M€ en fonctionnement.**

Cet effort financier et les interventions du Conseil départemental ne se cantonnent pas aux seuls collèges publics, puisqu'il soutient également les 45 collèges privés sous contrat fournissant les moyens de fonctionnement au même niveau que ceux des collèges publics.

## 356 AGENTS DU DEPARTEMENT DANS LES COLLEGES

Le personnel du Conseil départemental intervient quotidiennement dans les collèges publics.

**Ainsi, 356 agents techniques départementaux y assurent l'entretien général et technique, l'accueil, la restauration et, dans certains établissements, l'hébergement.**

## 2 MILLIONS DE REPAS SERVIS

**2 millions de repas sont préparés et servis chaque année par les chefs cuisiniers et les équipes départementales dans les collèges publics.**

Le Département fixe les tarifs des repas, en prenant garde à ce que la facture ne soit pas trop lourde pour les familles : si le coût moyen d'un repas fabriqué s'élève à 9,41 € en 2022 pour la collectivité, il est de 2,95 € pour un élève demi-pensionnaire, voire 1,95 € si l'élève bénéficie de l'aide du Conseil départemental (sous conditions de ressources) " Rest'O Collège 56 ".

**En juin dernier, le Conseil départemental a décidé d'augmenter de 20% la prise en charge pour les familles bénéficiaires de 0.80€ à 1€ par repas et d'augmenter le nombre de familles aidées.**

## LES ACTIONS EDUCATIVES

Le Département met en œuvre une politique qui vise à favoriser l'ouverture des jeunes collégiens à leur environnement.

**De nombreuses actions éducatives sont soutenues dans les collèges**, en partenariat avec les services de l'Éducation nationale et de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique.

Le Département a par ailleurs décidé en juin dernier de **favoriser l'accès des jeunes collégiennes aux protections hygiéniques** en installant dans tous les collèges des distributeurs, afin de lutter contre la précarité menstruelle

**Le Département poursuit également son engagement en faveur des pratiques pédagogiques innovantes.** Un plan pluriannuel d'équipement numérique a été adopté pour un montant de près de 7,3 M€ sur la période 2018-2022. Objectifs : acquisition d'équipements numériques, programme de soutien à l'élaboration d'une culture numérique et mise en place d'un projet de prêt gracieux de matériel.

Des efforts extrêmement importants ont été et continueront également d'être réalisés concernant **la mise en accessibilité (18 M€) et la rénovation thermique des établissements.**

## UN PROGRAMME MASSIF DE TRAVAUX ET DE RESTRUCTURATION

L'une des responsabilités principales du département est d'assurer les meilleures conditions matérielles d'études et de travail aux collégiens de ce département avec le seul objectif de faire en sorte que tous les enfants aient les mêmes chances de réussir.

En ce sens, il est engagé dans un plan ambitieux de construction et de rénovation des collèges pluriannuel à hauteur de **150 M€**. Ce sont des investissements importants mais absolument nécessaires pour accueillir les jeunes morbihannais dans de bonnes conditions d'éducation et d'enseignement.

Après avoir fortement investi dans la région vannetaise avec la construction du collège Simone Veil à Elven (14 M€) ; puis dans la région lorientaise, avec les constructions des collèges Brizeux (16M€) et Tréfaven (16,7 M€) , le département conduit actuellement le grand chantier de reconstruction du collège Jean-Loup Chrétien de Questembert (16,5 M€) et réfléchit, en lien avec la commune, à la situation sur Lanester. L'avenir du collège St Exupéry à Vannes a quant à lui été décidé, il sera entièrement reconstruit sur son site actuel.

Ce programme massif de travaux et de restructuration a permis une amélioration très significative du parc immobilier.

## MAINTENANCE ET EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Le département a adhéré au groupement d'intérêt public Santé Informatique Bretagne afin d'assurer une maintenance qualitative et performante, répondant aux besoins actuels et futurs des collèges publics morbihannais. La mise en oeuvre s'effectuera progressivement, pendant quatre années, à compter de cette année scolaire.

Parallèlement le département continue l'équipement numérique des collèges, publics et privés, en élaborant un plan pluriannuel qui viendra succéder au plan qui a couru de 2018 à 2022. Les objectifs resteront centrés autour des besoins pédagogiques au sein de l'établissement, pour favoriser les apprentissages des usages numériques des élèves, dans le cadre de séances pédagogiques animées de manière qualitative par les enseignants, grâce notamment à un équipement adapté.

## KLAS BAGAD ET KLAS DAÑS

Le projet est né début 2020 d'une volonté commune de l'Éducation nationale et du département du Morbihan de permettre aux collégiens éloignés des structures d'enseignement culturel d'accéder à une pratique instrumentale et artistique de qualité, de découvrir le patrimoine matériel et l'histoire de la Bretagne et de valoriser la pratique collective.

Les collèges Yves Coppens de Malestroit et Jean-Loup Chrétien de Questembert ont débuté l'expérimentation, rejoints par les collèges Notre-Dame la Clarté à Baud, Madame de Sévigné à Mauron, et pour cette rentrée René Guy Cadou à Malansac et Saint-Michel à Carnac

## SOBRIÉTÉS ÉNERGÉTIQUES

Les enjeux de sobriété énergétique sont traités dans les collèges publics par des investissements de rénovation thermique des bâtiments mais également par des actions quotidiennes : extinction des VMC en dehors des périodes d'occupation des locaux, mise hors tension des équipements, vérification des températures de confort d'usage dans les différents locaux des collèges, pour les maintenir au niveau le plus bas possible, utilisation maximale des créneaux heures creuses, ...

## LISTE DES PRINCIPALES OPÉRATIONS EN COURS D'ÉTUDES OU TRAVAUX

**Collège de QUESTEMBERT** – déconstruction/reconstruction : **16,5 M€** (en travaux – livraison 1<sup>ère</sup> phase septembre 2023).

**Collège de RIANTEC** - restructuration/extension : **3,5M€** (en travaux – livraison 4<sup>e</sup> trimestre 2022).

**Collège de PLUVIGNER** – restructuration de la demi-pension et extension : **10 M€** (début des travaux 4<sup>e</sup> trimestre 2022).

**Collège de VANNES** (Saint-Exupéry) – construction d'un internat : **4,25 M€** (Travaux terminés – ouverture de l'internat en septembre 2022)

**Collège de PLUNERET** – extension de la ½ pension : **1,7 M€** (en travaux – livraison 4<sup>e</sup> trimestre 2022)

Collège d'HENNEBONT (Langevin) – extension : **2,25M€** (démarrage des travaux septembre 2022 – livraison 2<sup>e</sup> trimestre 2024)

**Collège d'HENNEBONT** (Pierre et Marie Curie) – extension ½ pension et préau : **1,8 M€** (en travaux – livraison 4<sup>e</sup> trimestre 2022)

**Collège de VANNES** (Jules Simon) – aménagement de la vie scolaire et préau : **2,4 M€** (en études - démarrage des travaux 2<sup>e</sup> trimestre 2024)

**Collège de GOURIN** – restructuration : **2,6 M€** (début des études 4<sup>e</sup> trimestre 2022 – début des travaux 4<sup>ième</sup> trimestre 2023)

**Collège de PLOERMEL** – rénovation thermique (opération inscrite au plan de relance) : **2,5 M€** (en travaux – livraison décembre 2022)

**Collège de MALANSAC** – rénovation thermique (opération inscrite au plan de relance) : **2,3 M€** (en études – début des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2023 – fin des travaux 2<sup>ième</sup> trimestre 2024)

**Collèges de GUEMENE-SUR-SCORFF et MAURON** – remplacement des chaufferie fuel (opération inscrite au plan de relance) – **1,2 M€** (en travaux – livraison octobre 2022)

**Collèges de ROHAN et JOSSELIN** – remplacement des chaufferie fuel (opération inscrite au plan de relance) – **1 M€** (en travaux – livraison octobre 2022)

**Collège de LORIENT** (Anita Conti) – restructuration administration, vie scolaire et préau : **3,5 M€** (début des études 1<sup>er</sup> trimestre 2023 – début des travaux 1<sup>er</sup> trimestre 2024)

**Collège de VANNES** (St-Exupéry) – déconstruction / reconstruction y compris gymnase (en cofinancement) : **30,1 M€** - début des études 1<sup>er</sup> trimestre 2023)

**Collège de SAINT-JEAN-BREVELAY** – déconstruction/reconstruction – **14 M€** (début des études 3<sup>e</sup> trimestre 2023)

## CHIFFRES CLÉS

**BUDGET 2022 > 66 M€**

**87 collèges**

42 publics - 45 privés

**36 700 collégiens**

- 17 500 en établissements publics

- 19 200 en établissements privés

**DANS LES COLLÈGES PUBLICS**

**356** agents techniques

**2 millions** de repas servis



**Pierre Rampini,**  
Directeur

## COLLÈGE PRIVÉ SAINT-JEAN LASALLE DE GUIDEL

### I - EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le collège Saint-Jean Lasalle comptait 668 élèves à la rentrée de septembre 2021. Depuis plusieurs années, les effectifs sont stables.

L'établissement compte une section ULIS de 15 élèves et 554 élèves fréquentent la demi-pension (dont 33 bénéficient du dispositif rest'o collège 56).

### II - DOTATIONS ET LOI FALLOUX

- Au titre des dotations 2022 versées par le département, l'établissement a bénéficié d'un forfait d'externat de 350 402 € et de 15 007 € de dotation d'accès aux installations sportives.
- Au terme du plan d'équipement numérique, l'établissement aura bénéficié de subventions lui permettant l'acquisition d'un serveur, de 166 terminaux numériques et de 30 vidéoprojecteurs.
- S'agissant du dispositif « Falloux », l'établissement a bénéficié du remboursement de capital d'emprunt (pour le nouveau bâtiment) pour un montant de 54 439 €.

### III - PROJETS ÉDUCATIFS

Pour 2021-2022, l'offre pédagogique départementale a permis le financement de 41 ateliers pour un montant total de 7 340 €.

Les principales actions financées par le Département l'année passée ont été :

- Des ateliers de prévention sur les conduites addictives (Douar Nevez) ;
- Des ateliers autour de la prévention du harcèlement.



## COLLÈGE PUBLIC - Lorient « TREFAVEN »

### I - CONSTRUCTION DU COLLÈGE

Au terme d'une réflexion menée conjointement avec la direction académique et la Ville de Lorient, d'une concertation conduite avec les représentants des parents et des enseignants, et afin d'offrir à tous les collégiens de bonnes conditions pour travailler, le Conseil départemental du Morbihan a décidé en 2017 de construire un nouveau collège à Lorient.

Il est construit en remplacement des collèges de Kerentrech et Jean Le Coutaller. Ce projet est rendu possible par la proposition de la Ville de mise à disposition d'un terrain situé à équidistance des deux établissements précités, au lieu-dit « Stade de Trefaven », en bordure du Scorff.

L'établissement, d'une capacité d'accueil de 650 élèves en enseignement général, a été conçu par le cabinet ONZE04, agence d'architecture de Nantes.

Les locaux, qui entourent une vaste cour de récréation, ont une superficie de 6 800 m<sup>2</sup>. L'accès se fait exclusivement côté Scorff, via un parvis qui connecte le réseau urbain à l'établissement de manière sécurisée.

L'éducation physique et sportive, en particulier un gymnase, auront un lien facilité vers les installations sportives communales. Les espaces de restauration

sont aménagés pour permettre aux élèves de profiter pleinement de leur pause-déjeuner.

Le coût total des travaux et de l'aménagement de l'établissement est de **16,7 M€**.

### II - EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT

**511** collégiens sont inscrits au nouveau collège, dont **150** en sixième. **499 élèves** étaient scolarisés dans les collèges de Kerentrech et Jean Le Coutaller, dont une forte proportion en 3ème.

**270** élèves fréquentent le service en demi-pension.

### III - LES AGENTS TERRITORIAUX

**7 agents** techniques travaillent au sein du collège pour l'entretien, la maintenance et le service de restauration, auquel des agents du collège Brizeux participent en produisant les repas et en collaborant à leur distribution

### IV - LES MOYENS

L'établissement bénéficiera d'une dotation de **67 823 €** pour l'année 2023, le Département prenant en charge directement un certain nombre de dépenses de fonctionnement, notamment les frais d'électricité et de gaz.

**Christophe MEYNIER**, *principal*  
**Jérôme BOUETARD**, *principal-adjoint*  
**Sonia PENVEN**, *adjoint-gestionnaire*